CHANTIERS THÉMATIQUES
RÉSEAU ART CONTEMPORAIN EN BRETAGNE
MODE D'EMPLOI

La mise en œuvre de chantiers thématiques associant les adhérents d'a.c.b dans toute leur diversité constitue la manière dont le réseau a choisit de fonctionner pour être en concertation permanente et avancer sur le développement et la consolidation du secteur de l'art contemporain en Bretagne.

Qu'est-ce qu'un chantier ?

- Un espace pour se rencontrer, échanger, réfléchir ensemble ;
- Un groupe d'adhérent·es qui se retrouve autour d'une thématique ;
- Un sujet transversal qui vous concerne tous·tes en région ;
- Un temps pour imaginer des solutions concrètes et faire progresser les choses ;

L'objectif : construire un secteur plus vertueux et éthique.

À quoi cela engage ?

- Participer aux réunions ;
- Être présent·e dans la durée ;
- S'impliquer dans une démarche active et bienveillante ;
- Fréquence : 1 réunion par trimestre
- Durée : 24 mois maximum (sous réserve de l'avancée du chantier)

Objectifs

Les Chantiers thématiques d'a.c.b visent à **dégager des pistes concrètes** par l'élaboration de préconisations, d'outils, de méthodes permettant au conseil d'administration de s'en saisir de les porter politiquement.
L'objectif principal est que le conseil d'administration d'a.c.b et l'équipe puissent s'en saisir pour défendre le secteur et le faire progresser mais aussi que les acteurs culturels et les collectivités territoriales puissent s'en inspirer pour faire évoluer leurs politiques ou pratiques et améliorer les conditions de travail du secteur.

Quel que soit son statut, et sans pour autant confondre les responsabilités de chacun·e à l'issue de cette démarche, toute personne intéressée est invitée à contribuer à part égale aux travaux. De même, chacun·e est incité·e à dépasser son propre cadre professionnel ou esthétique de son activité habituelle, pour porter un regard plus horizontal sur le sujet, et favoriser de nouvelles approches, moins catégorielles ou sectorielles.

Durée

Chaque groupe de travail dispose de maximum 24 mois pour livrer le fruit de ses réflexions. La durée peut bien sûr être moins longue ou variée selon l'ampleur des sujets.

La restitution des travaux de chaque chantier est proposée lors des assemblées générales et soumis au vote de l'ensemble des membres présent·es.

Composition

L'inscription est réservée aux adhérent·es d'art contemporain en Bretagne. Tous les adhérents peuvent s'y inscrire.
Cependant, l'inscription est limitée à deux représentant·es par structure adhérente.

Pour le lancement, la taille maximum de chaque groupe de travail a été fixée à 25 personnes pour favoriser interconnaissance et efficacité. Si le nombre des inscrit·es dépasse les 25 personnes, il s'agira de scinder le groupe en 2 et d'avoir les référents du CA en conséquence.

Chaque groupe aura la liberté d'inviter des personnalités extérieures selon les besoins pour un apport de connaissances, une expertise ou un témoignage extérieur.
→ À noter : il n'est pas prévu de budget actuellement pour l'intervention de ces personnes.

Animation

Chacun des groupes de travail est **co-piloté par au moins 1 représentant·e du conseil d'administration et une salariée de l'équipe d'a.c.b.** L'équipe d'animation définit sa méthode de travail et dispose d'un espace de travail sur une plateforme qui lui sera consacrée.

À ce titre, l'équipe référente s'est engagée à :

- Animer le groupe de travail dans la durée, en favorisant l'échange et la dynamique dans l'avancée des travaux ;
- Planifier les réunions, communiquer leur ordre du jour et veiller à l'édition des comptes rendus ;
- Rendre publiques certaines informations relatives au groupe via l'espace qui lui est dédié sur la plateforme tout au long de l'année (comptes rendus de réunions plénières, liste des membres...)
- Faire remonter les étapes de travail lors de chaque réunion du conseil d'administration.

Périodicité des réunions

Chaque groupe s'est engagé à prévoir au minimum 1 réunion par trimestre sur la période précitée.

Outils de travail

Chaque groupe de travail dispose d'un espace dédié sur une plateforme numérique dans laquelle des outils collaboratifs sont proposés.
L'organisation doit permettre d'accéder aux informations relatives à l'avancée des travaux par le partage d'un calendrier, de comptes rendus, de ressources, par exemple.

Livrable attendus

Chaque groupe fait l'objet de comptes rendus à partager sur la plateforme dédiée à sa thématique.

Chaque groupe devra restituer ses travaux sous la forme d'un document de synthèse écrit (maximum 10 pages), à l'image d'un vade-mecum par exemple, visant à faciliter la prise en main des propositions.
Cette restitution peut également comporter des schémas, maquette ou tout autre format et élément qui semble pertinent au groupe pour illustrer ses propositions.

Document mis à jour en 2026